

GPM HOSPI SANTE 1

Le contrat est assuré par GPM Assurances S.A,

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 55 555 750 euros régie par le Code des assuranc 1, Boulevard Pasteur - 75015 PARIS. euros régie par le Code des assurances RCS Paris n°412 887 606 -

Exemples de remboursement (1) Régime Général

Contrat d'assurance santé responsable (2)	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) (3)	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge		
Hospitalisation		1					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15 € en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€		
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	0€	Selon tarif facturé et selon contrat		
L'hôpital public inclut la rémunération des		jours avec actes lourd is de séjour, alors que l		acturés séparément da	ns le secteur privé		
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé							
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0,00€		
Frais de séjour en secteur privé	794,12€	794,12€	770,12€	24€	0,00€		
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat		
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	422,00€	271,70€	271,70€	0,00€	150,30 €		
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BR)	Selon contrat		
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	463,00€	271,70€	271,70€	0,00€	191,30€		
L'hôpital public inclut la rémunération des Exemple d'un suivi	praticiens dans les fra	éjours sans acte lourd is de séjour, alors que l pleurésie pour un pati			ns le secteur privé		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR	0,00€		
Frais de séjour en secteur public	3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87€	0,00€		
Soins courants							
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70 % BR - 1 €	30% BR	1€ de participation forfaitaire		
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à	26,50€	26,50€	17,55€	7,95 €	1€ de participation forfaitaire		
6 ans Ex : consultation médecin spécialiste pour un	33,50 €	33,50€	23,45 €	10,05 €	0€		
patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	31,50 €	31,50€	21,05€	9,45 €	1€ de participation forfaitaire		
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	70 % BR – 1 €	30 % BR + dépassement si prévue au contrat	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49€	33,50	23,45	10,05	15,50		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52€	31,50	21,05	9,45	21,50		

Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€	30 % BR + dépassement si prévue au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	1€ de participation forfaitaire + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à	64€	23 €	16,10 €	6,90€	41,00 €
16 ans x: consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	65 €	23€	15,10 €	6,90€	43,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59€
Dentaire					
Soins et prothèses 100% santé	Honoraire limite de facturation (HLF)	BR	60% BR	40 % BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500€	120€	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03€	17,35 €	0€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00 €	120€	72€	48,00 €	434,00€
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100 % BR	Dépassement si prévue au contrat	Selon contrat
Ex : traitement par semestre (6 max)	698€	193,50€	193,50 €	0,00€	504,50€
Optique					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV (4)	0,00€
Ex : Verres simples et monture	42,50 € (par verre) + 30 € (monture)	12,75 € par verre + 9 €	7,65€ par verre + 5,40€	34,85 € par verre + 24,60 €	0€
Ex : Verres progressifs et monture	90 € (par verre) + 30 € (monture)	27 € par verre + 9 €	16,20 € par verre + 5,40 €	73,80 € par verre + 24,60 €	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60 % BR	40 % BR + dépassement si prévue au contrat, dans la limite des plafonds règlementaires	Selon contrat
Ex verres simples + monture	107 € (par verre) +	0,05 € par verre +	0,03 € par verre +	0,06€	355,85 €
·	142 € (monture) 239 € (par verre) + 142 € (monture)	0,05 € 0,05 € par verre +	0,03 € 0,03 € par verre +	0,06€	619,85 €
Ex verres progressifs + monture	147 ± (monture)	0,05 €	0,03 €		
Ex verres progressifs + monture Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat

Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Ex opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	0€	Selon tarif facturé et selon contrat
Aides auditives					
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	40 % BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950€	400€	240 €	710€	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40 % BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €	160,00€	1 165,00 €

- (1): Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés
- (2): Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé
- (3): La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- (4) : Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie, et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM.

(https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)